



Mise en place et valorisation d'une zone tampon autour du parc Togodo sud

Pays	Togo
Bénéficiaire	Amis De la Terre (ADT)
Montant total du projet	62 247 €
Montant de la subvention FFEM	43 650 € (70%)
Partenaires financiers	ADT et populations bénéficiaires (18 597 €)
Durée du projet	20 mois
Signature de la convention	08 juin 2012

Contexte

Situé au Sud-Est du Togo, le Parc National de Togodo Sud, créé en 2005, couvre une superficie de 15 000 ha. 3.000 ha de sa périphérie ont été rétrocédés aux populations riveraines afin qu'elles y mènent des activités rémunératrices, permettant ainsi de réduire la pression sur le parc.

Ce parc figure parmi les 10 Aires Protégées prioritaires du pays, étant un site Ramsar fréquenté par des oiseaux migrateurs et d'autres espèces comme le singe à ventre roux (classé vulnérable) ou l'hippopotame nain, bien qu'aucun inventaire de ses ressources biologiques n'ait été fait à ce jour.

La faible participation des populations riveraines à la gestion du parc, le niveau de pauvreté élevé et la rareté d'alternatives économiques, obligeant les populations à dépendre fortement des ressources forestières, sont à l'origine de diverses infractions observées dans le parc. De ce fait, la totalité de la zone rétrocédée aux populations ne leur a toujours pas été intégralement libérée par crainte d'exacerber la pression sur la zone et donc sa dégradation.

Les Amis de la Terre (ADT-Togo), une ONG qui existe depuis 22 ans et s'occupe des questions des AGR en bordure d'aires protégées, accompagne les populations dans la mise en œuvre de ce projet.

Objectifs

L'objectif général est de renforcer la conservation de la biodiversité du parc Togodo Sud grâce à une gestion participative et durable du parc et à la création d'alternatives économiques.

Principales activités

En accord avec le Directeur de la Faune et de la Chasse et du Conservateur du Parc, le présent projet prévoit, d'une part le reboisement et la mise en place d'activités apicoles dans la zone rétrocédée (représentant environ 11 500 personnes) afin d'améliorer les revenus des populations locales : ainsi 320 ruches seront installées dans les huit villages environnants de la zone rétrocédée et le miel produit sera principalement écoulé dans les grandes villes du Togo. Le reboisement de ces zones avec des espèces mellifères et médicinales (60 000 plants) permettra de constituer une limite plus visible entre le parc et les habitations.

D'autre part, les capacités des 8 Associations Villageoises de Gestion des Aires Protégées (AVGAP) seront renforcées, un plan d'actions sera réalisé et mis en œuvre et un lobbying sera entrepris auprès des autorités étatiques pour l'aménagement du parc et l'élaboration d'un plan de gestion.

Les principaux résultats attendus sont :

- L'identification formelle et la reconnaissance des limites de la zone tampon par l'ensemble des acteurs concernés à travers un accord signé entre les populations (chefs traditionnels) et l'État ;



- La mise en œuvre des actions de lobbying en faveur de l'élaboration d'un Plan de Gestion du PN de Togodo ;
- La délimitation avec 60 000 plants d'espèces mellifères et médicinales d'une zone tampon d'environ 600 ha (ceinture de 200m à partir du Parc) - à raison de 100 plants /ha ;
- La formation des populations riveraines et l'accompagnement technique à la mise en œuvre de l'apiculture et à la commercialisation du miel ;
- La confection de 320 ruches (40 ruches dans chacun des 8 villages concernés par le projet), qui seront gérées par les associations villageoises sus-mentionnées ;
- L'installation d'un magasin de vente du miel et des dérivés (propolis, cire, gelée royale, etc.) pour l'ensemble des villages pour commercialiser le miel localement et le conditionnement des produits à envoyer dans les supermarchés des principales villes voisines ;
- La production d'environ 360-400 l de miel par village (8-10 l de miel produits/an/ruche) et la vente à environ 2500 FCFA/l permettant de générer des revenus d'environ 1M FCFA (1.530 €) par village, qui seront versés en partie aux apiculteurs et en partie aux associations villageoises.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Mensah TODZRO

adt-togo@amiterre.tg